

## Comité Social et Economique du 6 novembre 2018

En ouverture de ce CSE, il nous semble important de rappeler que nous étions opposés à cette instance centralisée pour représenter les personnels du réseau régional de France3.

Pour fonctionner normalement nous défendions l'idée de 13 CSE permettant à des représentants du personnel en prise avec le terrain de défendre au mieux les intérêts des salariés et de l'entreprise.

Mais nous y sommes, nous avons donc choisi de participer pleinement à cette instance par respect pour ceux qui ont voté pour nous, qui nous ont fait confiance.

Grâce à des élus et des représentants locaux expérimentés et motivés, nous allons faire en sorte de faire fonctionner ces instances au mieux pour ne pas pénaliser les salariés pendant les trois prochaines années. Et ce malgré un manque évident de moyens notamment en ce qui concerne le CSSCT. Car ce CSE aura du pain sur la planche ne serait-ce que l'objectif de triplement des programmes régionaux ou la défense de la Fabrique. D'ailleurs la direction n'a toujours pas présenté de plan de charge de la fiction 2019, plan promis pourtant pour la fin du premier semestre de cette année.

Nous nous investissons donc pleinement tout en demandant des moyens corrects pour fonctionner, ce qui pour l'instant n'est pas le cas, notamment en ce qui concerne le CSSCT.

A ce propos, pour réaliser des économies, le nombre de représentants du personnel a été considérablement réduit, pendant ce temps, à Lille ; par exemple, la direction crée un poste à l'intitulé étonnant: «Responsable de l'éducation aux médias et du développement numérique des programmes auprès du délégué à l'antenne et aux programmes ».

En participant au Bureau, aux Commissions et aux Instances locales, la CFDT fera sa part de travail mais n'hésitera pas à se mobiliser différemment si les circonstances l'exigent pour défendre l'activité, le réseau, ses antennes, ses programmes et ceux qui le font vivre.

Question d'actualité, en marge de cette réunion, nous demandons à la direction de communiquer à destination des salariés du Grand Est pour clarifier et apaiser la situation suite à la mise à pied de deux membres du CODIR.

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

**Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

